



Certificats d'origine

À l'intention des fournisseurs

Demande de certificats d'origine de vos produits

Nous désirons rappeler aux fournisseurs de produits, incluant les produits de commandes privées, provenant de pays bénéficiant d'un accord de libre-échange avec le Canada, que les certificats d'origine de vos produits expireront le 31 décembre 2017.

Les pays concernés par ces accords sont : **Chili, Costa Rica, Israël, Mexique, Pérou, États-Unis, Panama, Honduras, Colombie, Corée et Jordanie.**

Pour chacun de vos produits, incluant l'introduction de nouveaux produits en cours d'année, veuillez expédier¹ un nouveau certificat dûment rempli, par courriel à douanes.accise@saq.qc.ca en inscrivant « Certificat d'origine 2018 (votre numéro de fournisseur) » dans l'objet du courriel.

Pour vous procurer votre formulaire, vous devez vous rendre sur le site Internet de l'Agence des services frontaliers du Canada :

[Certification de l'origine en vertu d'accords de libre-échange](#) (voir le point 13 pour les différents certificats d'origine)

Pour bénéficier de l'exemption, **toutes** les informations demandées sur le certificat d'origine devront **obligatoirement** être complétées, incluant le code de produit SAQ à inscrire à la section 5 du formulaire *Description des produits*. De plus, nous vous demandons de bien vouloir inscrire votre numéro de fournisseur sur le formulaire afin de faciliter le traitement des certificats.

La période de déclaration doit être du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Les certificats d'origine de vos produits permettront à la SAQ d'appliquer le traitement tarifaire préférentiel accordé aux termes des Accords de libre-échange conclus avec le Canada. Cette certification couvrira vos expéditions reçues au Canada jusqu'au 31 décembre 2018. Advenant le cas où vous ne nous envoyez pas vos certificats d'origine, vos produits ne seront pas exemptés du traitement tarifaire.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter
notre **S**ervice d'**A**ssistance aux **R**elations d'**A**ffaires (SARA)
par courriel à sara@saq.qc.ca ou au 514 254-2711.

¹ Notez que si vous avez déjà fait parvenir les certificats d'origine de vos produits pour 2018, il n'est pas nécessaire de procéder à nouveau.